



NOS CONDITIONS TARIFAIRES

*Les tarifs ci-dessous sont valables au 1^{er} février 2023, pour les personnes de plus de 60 ans.
Ils sont fixés annuellement par Arrêté du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine qui seul fait foi.*

Accueil de jour (ADJ)

Tarif pour l'hébergement : 25,39€ par jour soit environ 203,12€ pour deux venues par semaine pendant un mois

A ce tarif journalier il faut ajouter le **tarif dépendance** qui dépend de votre niveau de dépendance, évalué par les équipes médicales de l'établissement à l'aide d'une grille nationale - la grille AGGIR - qui vous attribuera un Groupe Iso-Ressource (GIR).

Le tarif varie alors en fonction du GIR dans lequel vous vous situez :

- GIR 1-2, personnes lourdement dépendantes : **25,85€** par jour
- GIR 3-4, personnes moyennement dépendantes : **16,40€** par jour
- GIR 5-6, personnes peu ou pas dépendantes : **6,95€** par jour

Cependant dans la plupart des cas l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) vous permet de couvrir une partie de ce tarif dépendance, et votre reste à charge, au final, équivaut souvent au tarif du GIR 5-6 pour ce qui est de la dépendance.